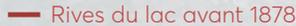
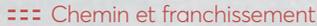




LE VALLON DE SERRIÈRES

- 1 Découverte fortuite de mobilier romain
 - 2 Nécropole mérovingienne des Battieux
 - 3 Bâtiment romain et lieu de culte mérovingien sous le temple St-Jean
 - 4 Sépulture de l'Antiquité tardive
 - 5 Ruines des thermes romains
-  Rivière la Serrière
 Rives du lac avant 1878
 Chemin et franchissement de la Serrière avant la construction du Pont Berthier en 1810

CONTEXTE LOCAL

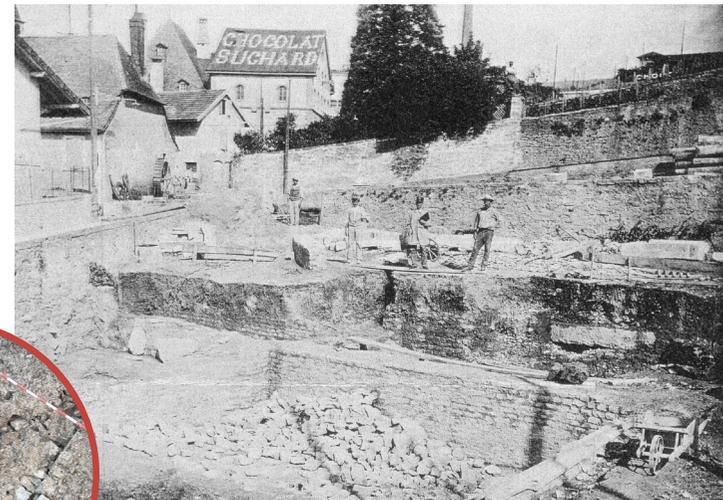
En 1228, la plus ancienne mention de Serrières indique déjà l'existence de **moulins in aqua de Sarreros**. Ensuite, jusqu'au 19^e siècle, le débit très régulier de la rivière Serrière a constamment attiré diverses **activités industrielles** liées à l'exploitation de l'**énergie hydraulique**. Le toponyme Serrières pourrait même venir du latin **serra**, la scie, désignant au Haut Moyen Age, voire dès l'Antiquité, «l'endroit où l'on trouve de nombreuses scieries».

Cette caractéristique, comme la bonne exposition du lieu, les **ressources piscicoles** offertes par le lac, ou les **facilités de transport** permises par le réseau fluvio-lacustre des trois lacs jurassiens et de l'Aar expliquent sans doute la présence à Serrières d'un **établissement romain** d'une certaine importance aux 2^e-3^e siècles de notre ère. A cette époque, et avant les grands travaux de drainage et de remblayage du 20^e siècle, le lac de Neuchâtel baignait le pied des rochers, ménageant tout de même sur la rive gauche de l'embouchure de la Serrière une portion de berge triangulaire large d'environ 60m et longue d'environ 150m. C'est sur cette langue de terre qu'un **bâtiment abritant des thermes** a été bâti, alors que les autres constructions romaines étaient situées sur le coteau. Ces dernières sont signalées par les murs d'un bâtiment situés sous l'église et par de nombreuses trouvailles effectuées de part et d'autre du vallon.

A l'**époque mérovingienne** (6^e-7^e siècles), le site est encore occupé et accueille en particulier à l'emplacement du temple actuel, un **petit édifice funéraire familial**, qui deviendra au Moyen Age l'**église St-Jean** de Serrières. La découverte en amont d'une **nécropole** de près de 200 tombes de la même époque et le développement du lieu de culte jusqu'à nos jours indiquent l'existence d'une **communauté pérenne**, de laquelle semblent issus, ou dépendre, les établissements plus tardifs de Neuchâtel et Peseux.



DECOUVERTE, CONSERVATION ET MISE EN VALEUR



1908 – DÉCOUVERTE DES VESTIGES DE LA «VILLA ROMAINE» DE SERRIÈRES.



1913 – AMÉNAGEMENT DES VESTIGES DE LA «VILLA ROMAINE» DE SERRIÈRES.

Ce qu'on appelait alors la «**villa romaine**» de Serrières a été découvert en **1908** en éventrant une vigne dans le cadre de la construction des trois dernières maisons de la «Cité Suchard». Les premières descriptions des lieux font état de «**beaux et grands murs** qui apparaissent à 60cm environ de la superficie et qui plongent à plus de 1m 50 dans un fort bel état de conservation; [...], des murs si solides qu'ils résistèrent à la pioche».

Les fouilles ont permis de reconnaître l'extrémité occidentale d'un bâtiment aux murs d'**opus vitatum** (une forme de mur de parement) caractéristiques du **monde romain**. Dans la partie amont, moins arasée, trois seuils de portes et un sol en béton de chaux nous indiquent le niveau de circulation originel. Ailleurs, seules les substructions ont été conservées, soit les fondations des murs, mais aussi les fonds de trois hypocaustes et d'un bassin, qui nous permettent d'identifier un **bâtiment thermal**.

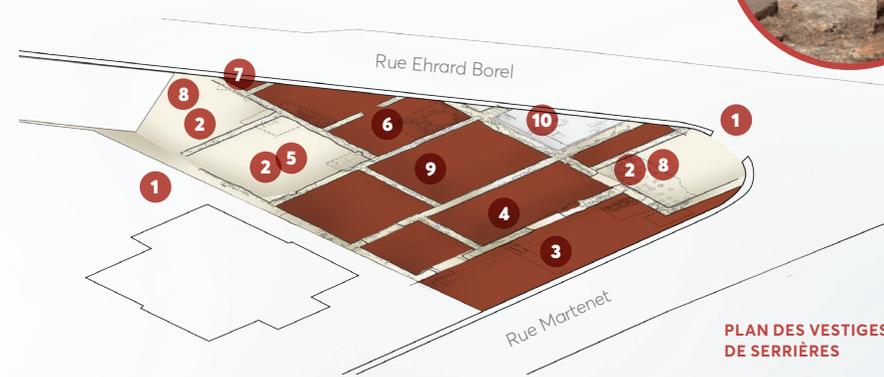
En 1908 toujours, alors que l'entreprise Suchard a renoncé à construire sur la parcelle pour préserver le site, on constate que la «destruction de ces vieux murs, des enduits et des sols sera très rapide si on ne fait rien pour les protéger contre les intempéries». Malgré cette prise de conscience, on opte pour une **intervention minimale**, qui conduit à la rapide disparition des revêtements de mortier exposés à l'air libre, puis à la dislocation des maçonneries sous l'effet conjugué du climat et de la végétation. A contrario, les vestiges restés enfouis nous sont parvenus dans un état de conservation suffisamment bon pour permettre ces dernières années un renouvellement de l'étude archéologique.

Afin d'assurer la conservation à long terme des vestiges, leur **présentation au public et l'assainissement** de la parcelle, la mise à l'abri des vestiges a été réalisée en 2016 par la Ville de Neuchâtel, en partenariat avec le Canton et la «Cité Suchard», propriétaire du fonds, sous la forme d'un enfouissement des maçonneries antiques, complété par un marquage didactique en surface et l'aménagement d'un jardin d'agrément.

FONCTIONNEMENT DES THERMES

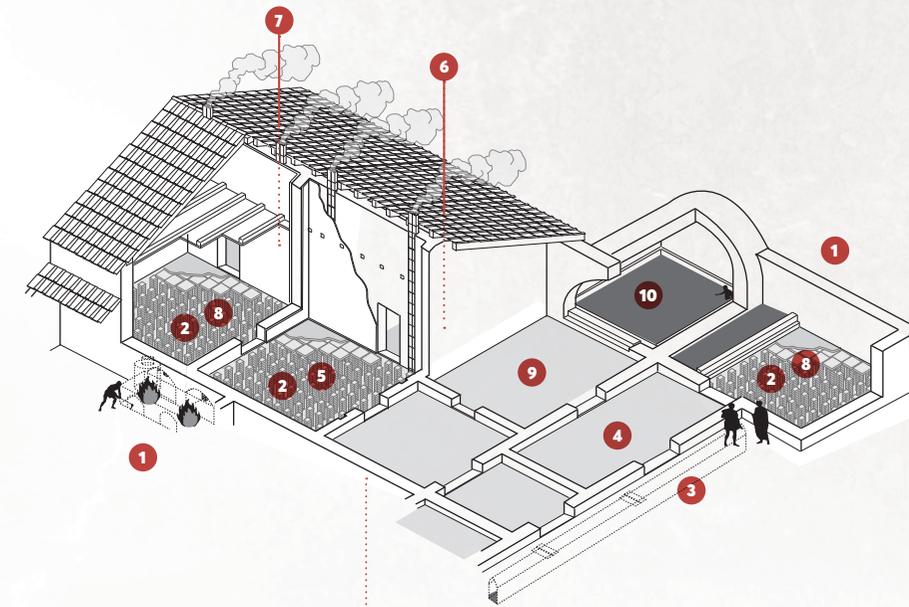
L'agencement des bains est en grande partie commandé par la **circulation** linéaire de l'eau, mais surtout de l'air chaud et des fumées produits au niveau du ou des **foyers (prae-furnium)**¹ et qui circulent dans les **hypocaustes**² successifs en se refroidissant progressivement avant d'être évacués par des conduits muraux (tubuli). Dès lors, dans les bains les plus simples, les pièces chauffées se situent généralement en enfilade à partir de la source de chaleur et les itinéraires sont souvent rétrogrades, c'est-à-dire que le baigneur passe par les mêmes pièces à l'aller et au retour, suivant un parcours d'échauffement progressif puis de refroidissement.

Autour de ce principe, la structure des bains peut varier énormément en fonction de leur taille et de leur vocation, publique ou privée. Dans l'idéal, après avoir passé l'**entrée principale**³, qui peut être abritée par un portique, le baigneur dépose ses vêtements dans les **vestiaires (apodyterium ou spoliatorium)**⁴. Il s'échauffe ensuite en faisant du sport ou en se rendant directement dans la **salle tiède (tepidarium)**⁵. Afin de provoquer la forte sudation nécessaire au nettoyage de la peau en profondeur, le baigneur se



PLAN DES VESTIGES ROMAINS DE SERRIÈRES

- 1 Praefurnium (chaudière)
- 2 Hypocauste (Chauffage par le sol)
- 3 Cour et entrée
- 4 Apodyterium (vestiaires)
- 5 Tepidarium (salle tiède)



HYPOTHÈSE DE RESTITUTION DES BAINS GALLO-ROMAINS DE SERRIÈRES

- 6 Laconium (étuve sèche)
- 7 Sudatorium (étuve humide)
- 8 Caldarium (salle chaude)
- 9 Frigidarium (salle froide)
- 10 Piscina (bassin froid)

rend dans l'**étuve sèche (laconicum)**⁶, éventuellement chauffée à l'aide d'un brasero, ou l'**étuve humide (sudatorium)**⁷ chauffée par hypocauste. Il pénètre ensuite dans la **salle chaude (caldarium)**⁸, qui peut être équipée d'une vasque ou d'un bassin d'eau chaude, et se racle alors la peau à l'aide d'un ustensile appelé le strigile, sorte de racloir en fer recourbé. Le bain de propreté est alors terminé.

Après s'être reposé dans le caldarium, le baigneur passe aux bains tièdes, puis dans **une pièce qui n'est pas chauffée (frigidarium)**⁹ et contient **un bassin à température ambiante (piscina)**¹⁰, pour enfin aller se faire masser, épiler ou encore parfumer. Généralement, les Romains s'enduisent le corps d'huile dans le destrictarium alors que les huiles et parfums sont conservés dans un unctuarium. En fin de parcours, le baigneur se rhabille dans le vestiaire et quitte l'établissement comme il est venu.